

Parking aux abords de l'Ecole



Nous remercions les propriétaires des jardins de nous avoir permis de réaliser ce parking à 100 m de l'école.

Il sera mis en service pour la prochaine rentrée scolaire, contiendra une vingtaine de places, une rampe d'accessibilité piétonnière.

Les stationnements des véhicules le long des routes et devant l'abri-bus seront désormais interdits et verbalisables.